

Parcours Promotion de la santé et prévention (M2)



PUBLIC

Étudiants ou professionnels titulaires d'un Master 1 (ou équivalent) dans le champ de la santé publique, de la médecine (ou d'autres disciplines médicales et paramédicales), ou des sciences sociales appliquées à la santé (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation)



LIEU

Rennes



DUREE

10 mois (7 mois à temps plein à Rennes et 3 à 6 mois de stage)



DATE DE LA FORMATION

Septembre à septembre



LANGUE

D'ENSEIGNEMENT

Français (80%) et anglais (20%)



ECTS

60 par an



CANDIDATURE

En ligne sur www.ehesp.fr/master-promotion-de-la-sante-et-prevention



TARIFS

Étudiants : 243€ (droits de scolarité indicatifs fixés chaque année par décret)

Formation continue : 5 500 €



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

• Jocelyn RAUDE, enseignant-chercheur, EHESP
• Marie-Renée GUÉVEL, enseignante-chercheure, EHESP

CONTACT

PÉDAGOGIE

Caroline Garond

Tél. : +33 (0)2 99 02 26 56

master-psp@ehesp.fr

SCOLARITÉ

Tél. : +33 (0)2 99 02 27 83

Scolarite@ehesp.fr

Le Master 2 en santé publique propose aux étudiants un parcours « Promotion de la santé et prévention ». La mention santé publique est portée conjointement par l'EHESP, l'Université de Rennes 1 et l'Université Rennes 2.

Objectifs et compétences visées

La promotion de la santé et la prévention constituent un champ de pratiques professionnelles et de recherches multidisciplinaires qui consistent pour l'essentiel à agir sur les facteurs cognitifs, comportementaux, sociaux et environnementaux, qui affectent la santé des individus et des populations, ou qui interviennent dans la constitution des inégalités de santé tout au long de la vie.

Une formation de 2^e cycle universitaire en ce domaine doit permettre à de futurs professionnels d'acquérir des compétences théoriques, méthodologiques et pratiques solides en matière d'élaboration, d'administration et d'évaluation de services ou de programmes d'interventions en santé publique dont le principal objectif est d'améliorer la santé des individus et populations, ainsi que de contribuer à réduire les inégalités de santé.

Conditions d'accès

- Admission sans condition pour les étudiants titulaires d'un Master 1 en santé publique de l'Université Rennes 1 et de l'EHESP.
- Pour les autres candidats titulaires d'un Master 1, admission sur dossier et - le cas échéant - entretien avec les responsables de la formation.

Débouchés

Ce parcours vise pour l'essentiel à former des chargés d'études et de projets dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé. Les étudiants peuvent être amenés à travailler autant pour le secteur public et parapublic (agences régionales de santé, collectivités territoriales, organisations internationales) que pour le secteur privé ou caritatif (associations, fondations, mutuelles).

Déscriptif de la formation

Unités d'enseignement (UE)

UE01. Enjeux contemporains de la promotion de la santé et la prévention (6 ECTS)

Promotion de la santé et prévention : épistémologie, histoire et concepts ; Enjeux contemporains par population et milieux de vie ; Enjeux contemporains par facteurs de risques et pathologies ; Psychologie sociale et clinique de la santé ; Éthique de la promotion de la santé et de la prévention.

UE02. Stratégies et modes d'intervention en prévention et promotion de la santé (3 ECTS)

Stratégies éducatives : éducation pour la santé, éducation thérapeutique ; stratégies et méthodes de changement de comportement ; Marketing social, communication et plaidoyer ; Stratégies communautaires ; Empowerment et participation sociale.

Unités d'enseignement (UE) (suite)

UE03. Projets en prévention et promotion de la santé (6 ECTS)

Planification et gestion de projets en prévention et promotion de la santé ; Mobilisation des données probantes et transfert de connaissances dans les interventions ; Construction d'un projet de promotion de la santé.

UE04. Méthodes de recherche appliquées à la prévention et promotion de la santé (3 ECTS)

Méthodes de recherche de littérature ; Méthodes qualitatives ; Méthodes quantitatives

UE05. Posture réflexive, compétences et insertion professionnelle (23 ECTS)

Construire son projet professionnel ; Élaborer sa problématique en lien avec son stage et son mémoire ; Stage et mémoire.

UEA 01. Approfondissement des stratégies en prévention et promotion de la santé (modules au choix) (6 ECTS)

Éducatifs en santé ; Participation des jeunes ; Stratégies et méthodes de changement de comportement ; Marketing social et communication appliqués à la prévention et à la promotion de la santé ; Empowerment et participation, santé communautaire et démocratie en santé ; Plaidoyer, processus de changement des politiques publiques et de santé ; Engagement étudiant

UEA02. Approfondissements thématiques en prévention et promotion de la santé (modules au choix) (6 ECTS)

Intervenir en situation d'urgences ; Urbanisme et santé ; Vaccinologie ; Santé mentale ; Santé globale ; Accompagnement du changement.

UEA03. Approfondissement en méthode et évaluation (modules au choix) (7 ECTS)

Méthodes qualitatives, Méthodes quantitatives ; Les évaluations d'impact en santé ; Méthode de capitalisation des actions de promotion de la santé ; L'évaluation économique de la prévention ; Approfondissement quantitatif.

Parcours, compétences visées :

La formation a été construite à partir des référentiels de compétences internationaux en vigueur dans le champ de la promotion de la santé, et notamment ceux de l'Association of Schools of Public Health in the European Region (ASPHER) et de l'Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé (UIPES). Elle est également accessible dans le cadre du programme de Master européen Europubhealth (<https://www.europubhealth.org/>). Chaque enseignement est associé à un corpus de compétences particulières qui est présenté dans les différentes fiches d'unité d'enseignement (UE). Toutefois, on peut préciser qu'à l'issue de cette formation, les étudiants devraient être notamment capables :

- de mobiliser les principaux concepts, théories et modèles issus de différentes disciplines et qui sont mobilisés dans le champ de la promotion de la santé et de la prévention,
- d'identifier la nature et les causes des principaux déterminants sociaux, écologiques et comportementaux qui affectent la santé des individus et des populations,
- d'expliquer comment les facteurs socio-économiques, psychosociaux, politiques et environnementaux interagissent les uns avec les autres pour produire des inégalités de santé,
- de mettre en œuvre les principales étapes et procédures dans la conception, l'implémentation et l'évaluation des programmes et des politiques - au-delà du seul secteur sanitaire, dans une perspective intersectorielle destinés à améliorer la santé des individus et des populations, ainsi qu'à réduire les inégalités de santé,
- d'appliquer une démarche fondée sur les preuves dans le développement et la mise en œuvre des programmes ou des services en promotion de la santé et en prévention,
- d'identifier et d'appliquer des principes éthiques dans le développement et la mise en œuvre des programmes ou des services en promotion de la santé et en prévention.